



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 septembre 2017

Communiqué de presse

Les différents échanges entre le préfet de la Martinique et le président du comité martiniquais de vigilance de l'enseignement agricole ont montré une volonté partagée de faire progresser l'enseignement agricole en Martinique, facteur important pour le développement de l'agriculture de l'île.

Afin de permettre un apaisement au sein du LEGTA de Croix Rivail, le préfet de la Martinique a proposé la mise en place d'une médiation et a appelé le comité à lever les barrages devant le lycée pour permettre aux professeurs et élèves de reprendre le chemin de l'école et du travail.

S'agissant de la situation de M.Aurore, la justice a été saisie et se prononcera.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*